



**NOUVELLES CONSIGNES DE TRI**  
DES EMBALLAGES ET PAPIERS



Colombes

**GUIDE**

DE LA PRÉVENTION  
ET DU TRI DES

**DÉCHETS**



## **Boucle Nord de Seine**

### **LE TERRITOIRE COMPÉTENT POUR LA GESTION DE NOS DÉCHETS**

L'Établissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord de Seine exerce les missions relatives à la gestion des déchets pour ses communes adhérentes : Argenteuil, Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Clichy-la-Garenne, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne.

La collecte des déchets est assurée par des entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité. Le traitement est confié à deux syndicats intercommunaux disposant des outils industriels et du savoir-faire pour valoriser ces déchets : AZUR et SYCTOM.

L'EPT Boucle Nord de Seine coordonne les actions de prévention et de sensibilisation des habitants sur le tri des déchets. Ce guide vous donne toutes les consignes en vigueur sur votre commune pour gérer vos déchets.



## **TRIER C'EST BIEN, RÉDUIRE C'EST MIEUX**

Chacun d'entre nous jette en moyenne 450 kg de déchets par an. Nous causons ainsi d'importants impacts, d'abord sur l'Environnement : gaspillage de ressources naturelles, réchauffement climatique pour extraire, fabriquer, transporter les produits, puis pour transporter et traiter les déchets. Nous générons également des coûts importants sur les budgets des communes et de l'EPT Boucle Nord de Seine pour collecter et traiter ces déchets selon les normes actuelles protégeant la santé humaine.

Alors pour réduire l'impact environnemental de notre consommation et maîtriser les coûts de gestion des déchets, voici les consignes : **réduire, réutiliser, recycler.**





## J'ACHÈTE EN VRAC

Les emballages et sur-emballages représentent 60% du volume de nos poubelles. Pour des produits consommés en une semaine, les déchets, souvent plastiques, polluent pendant 4 000 ans l'Environnement. Il faut donc absolument réduire ces emballages, par exemple en utilisant des éco-recharges, des sacs ou emballages réutilisables et en achetant en vrac.

## JE BOIS L'EAU DU ROBINET

L'eau potable est déjà financée par nos impôts et se présente au robinet avec des qualités minérales et une sécurité sanitaire totale. Pourquoi acheter une eau presque similaire dans des bouteilles en plastique, vendue presque 300 fois son prix réel, et qui génère des millions de tonnes de déchets ?

## J'ACCOMMODE LES RESTES

S'il était une nation, le gaspillage alimentaire serait le troisième pays le plus pollueur et émetteur de CO2 au monde (après les Etats-Unis et la Chine). Pour diminuer ces déchets, j'achète en faisant une liste de courses, en fonction de mes besoins et non des promotions, et je cuisine tout, en accommodant les restes (soupes, poêlées, pain perdu...).

## JE LOUE OU J'EMPRUNTE

Certains objets utiles ne nous servent qu'exceptionnellement (appareil à raclette, perceuse, taille-haie...); alors pourquoi les acheter pour s'en servir qu'une à deux fois par an ? Ces objets sont en location dans les magasins spécialisés, sur Internet, ou sur des sites de location entre particuliers.



## Je composte

Le compostage réduit les déchets de cuisine et de jardin, en évitant que ces déchets, composés à 80% d'eau, soient transportés et incinérés ! Je peux demander à la mairie un lombricomposteur pour l'intérieur, ou un composteur de jardin, ou encore participer à un composteur collectif dans l'immeuble ou le quartier. Je récupère ensuite un compost, utile et efficace pour protéger et nourrir mes plantes.



## Je fais réparer

La panne d'un appareil peut provenir d'une petite pièce défectueuse. Il suffit de la remplacer plutôt que de racheter du neuf ; j'évite ainsi de générer des déchets et des dépenses inutiles. Certains magasins proposent des services de réparation, des associations ou ressourceries organisent également de façon ponctuelle ou pérenne des repair café ou des repair days.

## Je donne ou je vends

Si l'objet n'a plus beaucoup de valeur marchande – ou si je préfère donner que vendre – et qu'il est dans un état correct et peut encore servir, il fera peut-être un heureux amateur. Je peux en faire don via une ressourcerie, un site Internet, une collecte ponctuelle, un magasin d'économie sociale généraliste ou spécifique.

Si l'objet est en bon état et peut être utile à d'autres je peux le revendre via une brocante, un magasin d'achat-vente ou de dépôt-vente, un site Internet.

## LES EMBALLAGES ET PAPIERS



Bouteilles et flacons en plastique



Canettes, bidons, boîtes, barquettes en métal



Cartons, cartonnettes, briques



Journaux, prospectus

### + NOUVEAU

Tous les emballages en plastique et en métal.  
Tous les papiers.



### COLLECTE

Vides et en vrac  
dans la  
poubelle jaune





Les bouteilles,  
pots et bocaux  
en **VERRE**



Vides et en vrac  
dans la poubelle verte



A déposer  
**entre 7h et  
21h** pour  
éviter les  
nuisances  
sonores



Je jette  
**CE QUI RESTE**  
après le tri



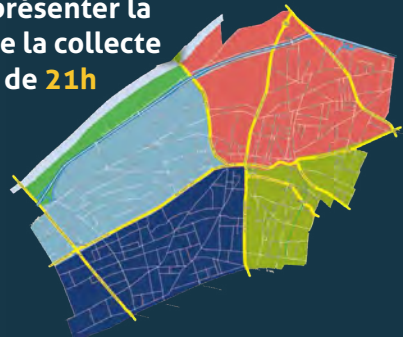
Dans la  
poubelle marron



## JOURS DE COLLECTE

Ordures ménagères	Emballages et papiers	Emballages en verre	Déchets verts
lundi vendredi	mercredi	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mer- credi du mois	lundi
mardi samedi	jeudi	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> jeudi du mois	mardi
lundi vendredi	mercredi	2 <sup>er</sup> et 4 <sup>e</sup> mer- credi du mois	lundi
mardi et samedi	jeudi	2 <sup>er</sup> et 4 <sup>e</sup> jeudi du mois	mardi

Bacs à présenter la  
veille de la collecte  
à partir de **21h**





## LES ENCOMBRANTS

Matelas, sommiers, planches,  
meubles, moquettes,  
ferrailles, bois.



Sur rendez-vous au  
0800 892 700

ou par Internet sur  
[www.colombes.fr](http://www.colombes.fr)



## LES APPAREILS

électriques et électroniques  
batteries, piles, ampoules



## EN MAGASIN

dans les bacs de recyclage  
ou lors de l'achat d'un  
appareil neuf.







## GRAVATS, GRANDS CARTONS, PALETTES, ÉLECTRO-MÉNAGER, VÉGÉTAUX



### Aux déchèteries mobiles de Colombes :

- **quartier des Fossés-Jean :**  
L'allée Irène et Frédéric Joliot-Curie.  
Les vendredis et 2e samedis du mois, 14h-18h30.
- **place du marché Aragon :**  
chaque lundi, 14h-18h30.



## LES PRODUITS TOXIQUES

Produits chimiques de bricolage, de jardinage, d'entretien auto, batteries, huile de vidange, carburants, radiographies, mercure, huiles de fritures



### Au camion mobile, 9h-12h :

- **marché du Petit Colombes :**  
1<sup>ers</sup> vendredis du mois,
- **marché Marceau :**  
1<sup>ers</sup> samedis du mois,
- **marché du Centre :**  
1<sup>ers</sup> dimanches du mois.
- **marché Wiener** 141 rue des Voies du bois  
3ème Vendredi du mois - 16h00 à 20h00

### Ou aux déchèteries fixes :

93 rue des Caboeufs, Gennevilliers - 59 avenue des Guillaeraies, Nanterre.  
Tél. : 09 77 43 10 03

Réservées aux particuliers, accessibles avec un badge à télécharger sur [www.syctom.fr](http://www.syctom.fr)

Du lundi au samedi 7h-12h/13h30-18h30 (19h30 d'avril à octobre).  
Le dimanche 9h-12h30.

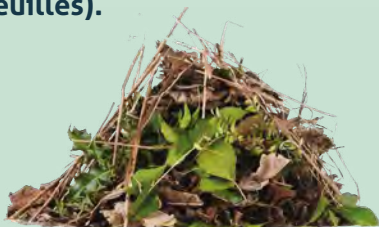
Exceptés les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.





## LES DÉCHETS VERTS

Les déchets provenant des activités de jardinage (herbe, fleurs, feuilles).



### D'avril à novembre :

Tous les lundis ou mardis selon votre secteur, en même temps que les ordures ménagères.  
Pour les précisions de dates, se reporter au site internet de la ville



### Dans le sac papier

Les sacs sont disponibles en mairie et mairies annexes, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



## LES BIODÉCHETS

Epluchures de fruits et légumes, thé, café, carton brun, branchettes.  
Les déchets verts peuvent s'y ajouter.



### Au compostage

La ville propose un composteur en plastique : formulaire de demande sur [www.colombes.fr](http://www.colombes.fr)





## LES TEXTILES, LINGES, CHAUSSURES

Vêtements, sous-vêtements, maroquinerie, serviettes, draps, torchons, rideaux et chaussures.



## Collecte des vêtements

Le 3<sup>e</sup> samedi du mois, 9h-13h,  
marché Marceau,  
et le 3<sup>e</sup> dimanche du mois,  
9h-13h, marché du Centre-ville  
et Petit Colombes.



## LES MÉDICAMENTS non utilisés

Comprimés, pommades, crèmes,  
gels, sirops, ampoules, aérosols,  
sprays, inhalateurs de médicaments  
périmés ou non utilisés.



## À la pharmacie

Ces médicaments sont à apporter  
dans n'importe quelle pharmacie.  
Sans les emballages à déposer  
dans le bac jaune.





# Colombes

Pour plus d'informations concernant  
les consignes de tri, les jours et horaires  
de collecte ou la livraison-maintenance  
des bacs :

**Service propreté**  
**0800 892 700**  
**[www.colombes.fr](http://www.colombes.fr)**

